



Initiative populaire

« Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et accessible pour tous (initiative sur les crèches) »

Position d'Alliance Enfance

Adoptée par le Comité fin mars 2022

Alliance Enfance est favorable à l'initiative sur les crèches, car elle vise à juste titre à inscrire l'accueil extrafamilial dans la Constitution. L'initiative emprunte la voie de la démocratie directe pour lancer un débat depuis longtemps nécessaire. Alliance Enfance partage sans réserve les préoccupations centrales de l'initiative, à savoir permettre à toutes les familles d'avoir accès aux offres d'accueil et d'éducation de l'enfance, obtenir une meilleure reconnaissance de la branche et améliorer les conditions de travail.

Alliance Enfance s'engage pour que tous les enfants aient droit au meilleur développement possible et pour que leurs perspectives soient prises en considération dans toutes les offres qui les concernent. Nous regrettons donc que le texte de l'initiative ne fasse pas explicitement référence à la qualité des offres d'accueil et d'éducation pré- et parascolaires. Une bonne formation initiale et continue pour le personnel, des moyens financiers suffisants et de meilleures conditions de travail sont évidemment très souhaitables ; ils ne conduisent toutefois pas automatiquement à une amélioration de qualité directement profitable aux enfants et à leurs familles. Comme la coprésidente d'Alliance Enfance et conseillère aux États Elisabeth Baume-Schneider est membre du comité d'initiative, le terrain est propice à des débats de fond et à des accords.

Ces conditions permettent aussi à Alliance Enfance de s'engager pour une bonne coordination et d'une concertation au sujet de l'initiative sur les crèches et d'autres démarches politiques en cours. Alliance Enfance porte en ce moment une attention particulière à la voie parlementaire : sous la houlette de son coprésident, le conseiller national Philipp Kutter, une sous-commission du Conseil national s'occupe d'élaborer un projet de loi pour remplacer le financement de départ par une solution pérenne adaptée aux réalités actuelles. La discussion sur la promotion de la qualité de l'accueil de l'enfance y tient une place très importante.